Mai
2017

BULLETIN TECHNIQUE
Légumes Bio

tech & bio

CONSEIL DE SAISON

Avril a été un mois plus sec que la normale. Des implantations de plein champ ont parfois été réalisées sur des sols trop secs: attention aux irrigations au goutte à goutte. La climatologie de mai est plus capricieuse avec des écarts de températures importants et des orages qui ont sur certains secteurs engendrés des dégâts (grêle). Les températures de mai s'élèvent et les précipitations sont très variables suivant les situations. Par exemple, en deuxième semaine du mois de mai, il a été enregistré 13 mm de pluie à Toulouse, 11 mm à Montauban, 22 mm à Albi et 11mm à Tarbes. Des coups de vent ont été signalés dans Tarn, localement de la grêle.

Fractionnez au maximum votre irrigation. Vérifiez le niveau d'humidité sous paillage entre 5 et 25 cm. Faites attention de ne pas positionner les gaines de goutte à goutte trop près des plants. Soyez très vigilant aux excès d'eau favorables aux maladies et autres asphyxies racinaires mais aussi perturbant fortement l'alimentation en éléments minéraux.

Et toujours, aérez les tunnels. **Ne pas hésiter à « blanchir » les tunnels (voir chapitres ci dessous**

Laissez ouvert de façon constante les portes.

Nous constatons trop de cas où les températures oscillent entre 37 et 40 °c avec des hygrométries trop faibles de 40 à 45 %.

CRUCIFERES

Les altises sont observées depuis quelques semaines sous serre ou en plein champ, sur cultures de crucifères.

Des conditions chaudes et sèches sont particulièrement favorables à leur développement.

Différentes interventions peuvent aider à limiter le développement des populations : bassinage, conditions pluvieuses, travail léger du sol. L'installation de filet anti-insectes reste la solution la plus efficace. (source photo C.Lacz, 81)

Contacts

Chambre d'Agriculture 82
Sylvie Bochu Port. : 06.08.41.68.68

FRAB
Delphine Da Costa Port. : 06.49.23.24.44

Chambre d'Agriculture 47*
Cécile Delamarre Port. : 06.08.22.99.14

Les Bio du Gers
Guillaume Duha Port. : 07. 68.79.74 .16

Chambre d'Agriculture 31
Laurence Espagnacq Port. : 06.74.05.27.49

Chambre d'Agriculture 81
Chrystel Lacz Tél. : 05 63 48 83 83

Chambre d'Agriculture 65
Thierry Massias Port. : 06.07.70.61.58

LE BASSINAGE DES CULTURES

Le bassinage des cultures est utile pour maintenir une hygrométrie favorable aux plantes lorsque les températures sont élevées et lutter contre le développement des acariens, favoriser l'installation d'auxiliaires.
Il consiste à faire une aspersion, à « laver » les feuilles des plantes.
Lors du bassinage, on apporte à peine 1 mm d'eau aux heures chaudes de la journée :11 h – 14 h. Un indicateur pour savoir quand arrêter le bassinage est l'observation du sol sous le feuillage des plantes cultivées. Lorsque le sol est mouillé et donc qu'il change de couleur, on peut arrêter l'aspersion.
Attention, il s'agit de remonter l'hygrométrie de la serre, diminuer la température et non de faire un arrosage.
Le bassinage ne remplace pas l'irrigation des cultures. Il doit se pratiquer en conditions chaudes.
Par temps couvert, il peut favoriser le développement de champignon : mildiou, botrytis, etc.
La technique de bassinage est utile pour les cultures d'aubergine et de haricot comme moyen de maintenir l'hygrométrie afin de lutter contre les acariens

POMME DE TERRE

MILDIOU : Soyez vigilant après des conditions pluvieuses/orageuses ou lors d'irrigation. La bâche (P17) sera retirée à partir du stade début tubérisation. Elle sera très préjudiciable si elle reste au-delà de ce stade.

Si des traitements sont envisagés, utilisez des produits à base de sulfate de cuivre, comme la bouillie bordelaise RSR. Ce type de produit est lessivé après 15 mm de pluies cumulées. Si l'irrigation est nécessaire, privilégiez celle du matin.

DORYPHORE

Leur apparition est signalé sur plusieurs parcelles.
Si une intervention est à envisager, il faut la prévoir sur larves jeunes. Attention aux produits qui se dégradent très vite à la chaleur et à la lumière.
Deux produits sont utilisables : NOVODOR FC (Bacillus thuringiensis) , SUCCESS 4 (spinosad).

Spécialité commerciale (SC)	Substance Active (famille)	Dose Spécialité Commerciale / Ha	DAR	Observations	Délai de rentrée	ZNT	Société	Clt Tox	Phrases de risques
Novodor FC	Bacillus turengiensis	5 l/ha	3j	Efficace sur jeunes larves. Soigner la pulvérisation	48 h	5 m	Valent Biosciences	Xi	R43
Success	Spinosad	0,075 l / ha	7j	Non respectueux de la faune auxiliaire (délai de 12 h avant introduction de pollinisateurs, de 15 jours avant introduction d'auxiliaires	6 h en plein champ	5m	Dow Agrosciences	Spe8 N	R50/53

En tunnels : aérer au maximum.

LE BLANCHIMENT DES SERRES

Le blanchiment des abris permet de réduire le rayonnement lumineux et abaisse ainsi les températures de 5°Cenviron par rapport à une serre non blanchie. Il diminue également les besoins en eau des plantes et améliore la tenue des plantes en période estivale. Il limite les coups de soleil sur les fruits de poivron (associé à une ouverture réduite du faîtage), ainsi que les nécroses apicales sur tomate et poivron, les collets jaunes sur tomate, les brûlures de têtes sur concombre... Il améliore également le confort du personnel.
La réduction des températures permet de réduire le développement des acariens
(associée à des bassinages) et elle améliore l'activité des bourdons.
Les bâches de serre sont également mieux protégées de la photodégradation, ce qui augmente leur durée de vie potentielle ; le blanchiment s'impose encore davantage et souvent plus tôt sur des bâches neuves. Toutes les
cultures peuvent être blanchies, même si elles sont courtes (courgette, melon), sauf si on envisage une solarisation.
On procède en général à 2 applications, si la météo le permet :
- 1ère application en mai : à faible dose sur toute la surface, ou seulement sur les côtés les plus exposés.
- La 2ème application en juin à dose normale sur la totalité de l'abri.
Le produit est appliqué à la lance, en l'absence de vent, sur des bâches propres et sèches et avec la garantie
d'aucune pluie dans les 24 heures pour éviter le lessivage.
Volume d'eau par hectare : 1000 litres à 2000 litres/ha : mouillage suffisant et répartition homogène !
Produits : Produits « commerciaux » spécifiques (usage autorisé en AB) : Ombraflex, Climalux, Parasoline, Eclipse …)**.** Ces produits élaborés à base de carbonate de calcium et de résine acrylique (origine pétrolière, biodégradabilité totale annoncée en 2 ans) existent en plusieurs versions :
- Produits « normaux » : plus facilement lessivé par les pluies.
- Produits horticoles (davantage de résine acrylique) : adhérence renforcée, à réserver à la 1ère application ;
ils imposent très souvent un déblanchiment à l'automne.
- Produits photosélectifs (Transpar, Reduheat …) : ils réduisent la température sans réduire la photosynthèse ; ils sont
plus chers (environ 8€/kg) et imposent le déblanchiment à l'automne.
Doses : dilution d'1 bidon de 25 kg pour 100 à 150 litres d'eau (jusqu'à 200 litres pour un ombrage léger)**,**
soit 12% à 25 %, soit 120 kg à 500 kg/ha (selon le volume, de 1000 litres à 2000 litres/ha).
coût : 2 € /kg en produit « normal », soit 240 € à 1000 €/ha selon concentration et mouillage.
Le déblanchiment à l'automne des produits « normaux » est parfois nécessaire si la concentration est forte et/ou si
les pluies d'automne sont rares ; il est nécessaire pour les produits horticoles ou photosélectifs.
Il est réalisé par pulvérisation d'acide citrique à 5%, puis rinçage après quelques heures (proscrire les produits à base d'acide oxalique ou d'acide fluorhydrique sur les bâches plastiques).
Blanchiment à l'argile calcinée (usage autorisé en AB) : La pulvérisation **d'argile blanche calcinée** (kaolinite) est autorisée en AB et pratiquée en arboriculture comme barrière physique contre certains ravageurs (mouche de l'olive, puceron cendré pommier…) .
L'argile est plus écologique et moins chère que les produits commerciaux spécifiques ; sa tenue est convenable mais inférieure aux produits « classiques » ; elle est bien lessivée par les pluies d'automne.
Doses : 5 % (2 passages) ou 8% (1 seul passage), avec un mouillage de 2000 l/ha, soit 200 kg/ha ou 160 kg/ha.
Prix : Sokalciarbo WP (= Baïkal WP) : 1.60 €/kg, soit 320 €/ha (2 passages x 5%) et 256 €/ha (1 passage x 8%).
Précautions : il est nécessaire de diluer préalablement l'argile dans un bac puis de verser cette solution mère dans le pulvérisateur et compléter en eau puis homogénéiser ; il est également impératif de maintenir l'agitation dans la cuve pendant la préparation et l'application. L'argile étant abrasive, il est fortement recommandé d'utiliser un pulvérisateur équipé d'une pompe à piston-membrane et d'éviter les pompes à piston. (source Réfbio PACA Maraîchage mai – juin 2016

.

COURGETTES

Pucerons : présence de pucerons dans de nombreuses serres. Faire les lâchers d'auxiliaires le plus tôt possible sinon le contrôle des pucerons sera difficile car leur multiplication est exponentielle.

Faire un lâcher **d'Aphidius colemani**, hyménoptère parasitoïde du puceron Aphis gossypii, généralement le plus présent en concombre. On note de la présence de ce parasitoïde par la présence de momie dorée = puceron parasité.

Contre Aphis Gossypii, il est possible de faire des lâchers d'Aphidius Matricariae, plus rapide. Il a l'avantage de se développer dès 12 °C

Faire également un lâcher du prédateur **Aphidoletes aphidimiza** (petite larve orangée) qui consomme toutes les espèces de pucerons.

La température optimale de développement de cet auxiliaire est de 18/20° en moyenne sur la journée

Il faut faire en général 3 lâchers successifs à 2 semaines d'intervalle pour assurer une bonne implantation des auxiliaires.

Récolte de courgettes : éliminer la feuille associée à la courgette récoltée (située juste au-dessous) afin de permettre l'aération des plantes et éviter la prolifération de ravageurs et de maladies sur les vieilles feuilles. Si la population de pucerons est trop importante par rapport à la quantité d'auxiliaires (voir photo ci-jointe) éliminer les feuilles entières.

Source photo : D.Da Costa , 09

COURGETTE (suite) – CONCOMBRE

Des difficultés de reprise sont notées et notamment sur concombre car plante sensible aux températures basses de ces derniers jours.

Pucerons

Repérez les premiers foyers avec des « marquants » afin de suivre l'évolution et le niveau de parasitisme. Les préconisations du précédent bulletin restent valables.
Commandez assez tôt vos auxiliaires dans le cadre de la PBI.
Les excès d'azote favorisent les pucerons.

Taille concombre : Ne pas hésiter à couper les premiers axillaires afin d'équilibrer la plante. Attention aux brulures de tête des concombres. Ils sont sensibles « aux coups de chaud ». Prévoir ombrage si nécessaire et si fleurs conséquentes.

Coulure fruit courgette : Suite à des soucis de pollinisation et mauvaises nouaisons, certains fruits sont jaunes, ne pas hésiter à les enlever.

SALADES

Tunnels

Souvent en fin de récolte, enlever les déchets de culture afin de se prémunir des risques de maladies et des pucerons.

Plantations plein champ

Ne pas hésiter à mettre un paillage plastique noir pour son effet herbicide mais aussi pour diminuer les risques de pourritures du collet et autre rhizoctone.
Ne pas trop enterrer la motte. Quelques soucis de reprise sont observés de par la présence de pythium au collet des plantes.

TOMATE

Dans l'ensemble aérer vos tunnels afin de diminuer les risques botrytis et mildiou.
Ne pas hésiter à fermer les portes côté vent dominant si ce dernier est trop conséquent. Pas de problèmes observés ou signalés jusqu'à maintenant.
Installez les ruches à bourdons dès la floraison du premier bouquet.

POIREAU

Teigne du poireau :

La culture d'ail peut être un hôte pour la teigne du poireau. Des larves sont observées sur ail violet depuis fin avril sur une parcelle du Tarn. Il y a peu de dommage à attendre sur l'ail (quelques dégâts foliaires).
En utilisant cette culture comme hôte intermédiaire, la population de teigne du poireau réalise son premier cycle de la saison. Il faudra donc être vigilant sur les pépinières ou cultures de poireau qui pourront être installées par la suite.

CELERI

Les reprises des plants compte tenu des conditions météo sont très bonnes. Le développement est rapide.

Mouches :

En principe, le risque est moindre sur plantation lors du premier vol.

Débâchage :

Pour les cultures précoces, il est possible d'enlever les bâches afin de ne pas trop favoriser la levée des herbes.

AUBERGINE – POIVRON.

Les plantes, du fait de l'élévation des températures ont repris leur croissance végétative après un temps d'arrêt fin avril – début mai suite aux températures froides. Le spoivrons sont plus lents à redémarrer

Puceron :

Les préconisations du précédent bulletin restent valables.

Thrips

A surveiller au niveau de la face inférieure des feuilles mais aussi dans les fleurs. Quelques individus déjà présents sont observés ainsi que des symptômes de piqure (plages gris argentées à la face inférieure des feuilles).

Acariens

A surveiller au niveau de la face inférieure des feuilles et le long des nervures.
Dans le cadre de la PBI, commandez assez tôt vos auxiliaires.
Si présence de thrips et acariens le bassinage diminue les populations.

Mildiou terrestre ou phytophtora nicotianae :

2 cas sont rencontrés sur le terrain cette année dans le Lot et Garonne. Cela concerne surtout l'aubergine greffée. Jusqu'à 25 % des plants sont détruits sur une parcelle plantée début Avril. Les problèmes ont été consécutifs à la période nuit froide de fin avril . La culture est conduite en irrigation au goutte à goutte

Source Photo C Delamarre, 47

Symptômes sur le porte greffe juste sous le point de greffe nécrose noire. Ce parasite provoque le brunissement et la mort des racines, ainsi que l'altération de la base de la tige
Le Prestop se comporte correctement en année de faible pression mais lâche complètement si la pression de la maladie est forte.

MELON

Veiller à soigner particulièrement la plantation afin de favoriser une bonne implantation du système racinaire. Surveiller la présence des pucerons et l'arrivée des auxiliaires. Possibilité d'utiliser le Pyrevert mais il a une action choc et n'est pas sélectif pour la faune auxiliaire : voir le BT d'avril 2017

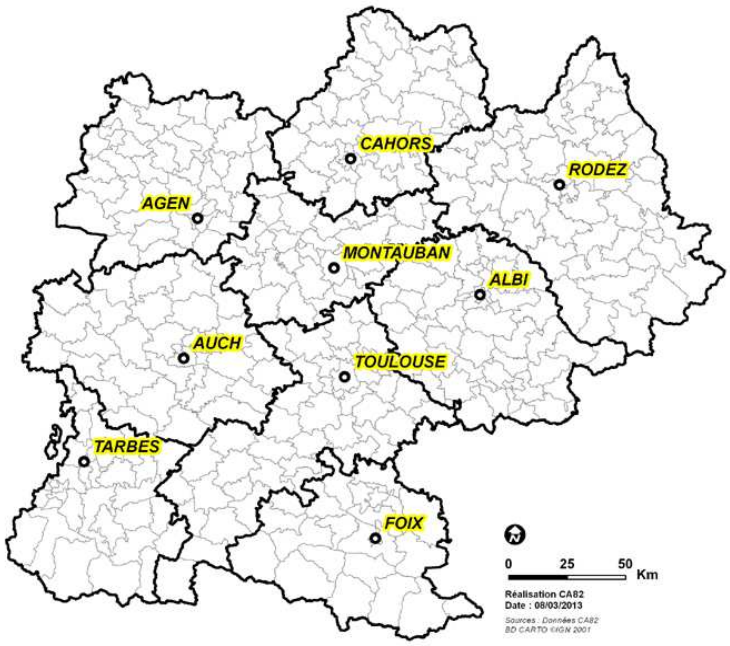

Ce bulletin s'appuie sur les observations réalisées par les conseillers légumes de Midi – Pyrénées et du Lot et Garonne ainsi que sur les bilans des BSV maraîchage n°5, ail n°11 et melon. Lorsque des méthodes alternatives sont utilisables, elles sont reprises dans les bulletins. En outre chaque destinataire du bulletin a reçu le « Guides des mesures alternatives et prophylactiques en cultures légumières en Midi – Pyrénées, 2014 "

Bulletin de conseil réalisé dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées relevant du projet régional «Terres d'Avenir», avec la participation de la FRAB.

Les BSV (Bulletins de santé du végétal) maraîchage, melon et ail sont disponibles en ligne sur les sites de :
- La DRAAF : http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal
- La CRAMP : http://www.mp.chambagri.fr/-Bulletin-Sante-du-vegetal-.html
- www.aquitainagri.fr/menu-horizontal/publications/bulletins-de-sante-du-vegetal-bsv/maraichage-pomme-de-terre.html

N'hésitez pas à les consulter.

«Bulletin réalisé sous la responsabilité de Laurence ESPAGNACQ,
référente maraîchage/horticulture de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne.
Tél : 05 61 47 55 96 - laurence.espagnacq@haute-garonne.chambagri.fr»

61 allée de Brienne - BP - 7044 - 31069 Toulouse cedex 7
www.haute-garonne.chambagri.fr

«La Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»

Avec la participation financière de :

«En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en oeuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 12 septembre 2006».

Directeur de la publication : Yvon Parayre, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne.
Mise en page : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

OPE COS ENR 22 version du 01/01/15